

de mentionner quelle partie de ces crédits sera offerte sous forme de garantie et quelle partie sous forme de prêts.

L'hon. M. MacKINNON: Il n'y a pas de garanties.

M. GREEN: Aucune?

L'hon. M. MacKINNON: Non, ce sont tous des prêts.

M. GREEN: Il nous resterait encore environ 175 millions de dollars disponibles pour arriver au montant global des prêts, soit 750 millions de dollars.

L'hon. M. MacKINNON: A la date du 31 mars.

M. GREEN: D'autres prêts sont-ils en cours de négociation? Si tel est le cas, quels sont-ils? Ces autres pays pourront-ils maintenant acheter des denrées directement des producteurs au Canada sans que le gouvernement canadien prête l'argent?

L'hon. M. MacKINNON: D'autres pays ont demandé des emprunts.

M. GREEN: Lesquels?

L'hon. M. MacKINNON: Il ne serait guère équitable de répondre immédiatement à cette question. Je n'ai aucune raison particulière de répondre ainsi, sauf que je ne juge pas à propos de consigner au compte rendu le nom des pays qui nous ont officieusement demandé des emprunts. La question relève du ministère des Finances. Je sais que d'autres pays négocient des emprunts avec le Canada, et c'est le ministère des Finances qui s'en occupe. A l'heure présente, ce sont là les seuls emprunts qui existent.

L'honorable député de Vancouver-Sud veut savoir si l'on a demandé la présente mesure législative. Cette mesure suit d'autres mesures analogues qui se sont révélées extrêmement utiles au commerce de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. La nôtre est calquée sur celle du Royaume-Uni. J'ajoute que, présentement, les Etats-Unis modifient la leur dans le sens de la nôtre. La demande d'emprunts a été générale. Nous n'avons entendu aucune critique et nous ne tarderions pas à en recevoir si le public trouvait à redire à cette mesure. On n'a entendu que des éloges du ministère pour ses efforts en vue d'aider à l'augmentation du commerce d'exportation.

Il convient de faire ici une courte mise au point relativement à certaines observations des honorables députés nous accusant de nous immiscer dans les affaires privées. Nous ne le faisons pas et nous n'en avons pas l'intention. Je veux insister là-dessus avec toute

l'énergie dont je suis capable. Il est contraire à toutes les fins de la Société d'assurance des crédits à l'exportation d'accomplir un travail que les organismes privés peuvent ou doivent accomplir. La société n'empiète nullement sur le domaine de l'entreprise privée. Son seul objectif est de pourvoir les exportateurs canadiens de services et de moyens que les compagnies d'assurance privées ne peuvent leur fournir.

Il n'y a au Canada que deux compagnies d'assurance, l'American Credit Indemnity et l'Employers Reinsurance, qui, en plus d'accepter l'assurance sur les ventes domestiques qui constituent le gros de leurs affaires, assurent aussi les exportations. Pour être assurées cependant, ces exportations doivent être destinées aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve. Tout en assurant les exportations à toutes les parties du monde, la Société d'assurance des crédits à l'exportation consent donc à exclure de ses contrats les Etats-Unis et Terre-Neuve, du fait que des organismes privés peuvent rendre des services équivalents. Lorsqu'un exportateur canadien désire assurer des marchandises expédiées aux Etats-Unis et à Terre-Neuve, la société l'avertit qu'il peut, à son gré, obtenir l'assurance d'un organisme privé. Si l'homme d'affaires canadien, ainsi renseigné, désire cependant recourir aux facilités de la Société d'assurance des crédits à l'exportation, celle-ci, il va sans dire, met ses services à sa disposition.

Il ne saurait, je crois, y avoir de preuve plus convaincante de la détermination de la Société d'assurance des crédits à l'exportation de ne pas envahir le domaine des services rendus par les compagnies privées.

M. PEARKES: Dans l'énumération des articles expédiés à la Hollande, le ministre a fait mention de camions et d'autres véhicules. Vu la pénurie de véhicules à moteur et la pressante demande de camions de la part des anciens combattants qui essaient de se rétablir au pays, j'aimerais obtenir du ministre le nombre total des camions et véhicules automobiles qui ont été expédiés à tous les pays dont il a fait mention.

L'hon. M. MacKINNON: Je n'ai pas ces renseignements sous la main, mais je me ferai un plaisir de les obtenir et de les communiquer plus tard.

M. PEARKES: Cela me va. Nous devrions savoir dans quelle mesure on exporte des camions et des véhicules automobiles de notre pays.

M. DIEFENBAKER: Je désire poser deux questions au sujet du commerce. Récemment je me suis rendu aux Bermudes pour assister à la conférence parlementaire et on y a dis-